



Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Yvelines

Plan de prévention des risques d'inondation de la Mauldre et du Lieutel

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE

N.B.: ce plan, transmis en version numérique, présente uniquement un caractère informatif.

Seuls les plans sur papier, annexés à l'amété B06-0050 du 18 septembre 2006 portant

approbation du PPRI, ont une valeur réglementaire. Ces plans sort tenus à la disposition du

public dans les mairies des communes concernées, au siège des communautés de communes

"Seine-Mauldre" et "Coeur d'Veilines", en préfecture des Yvelines et dans les

sous-préfectures de Mantes-la-Julie et Rambouillet.

Commune de NEZEL

